

Ces nouveaux programmes, à savoir le GRIP, Régime d'assurance axé sur le revenu brut, et le NISA, Compte de stabilisation du revenu net, ont pour but de garantir aux agriculteurs la stabilité dont ils ont besoin. Le comité est d'avis que ces programmes permettraient aux agriculteurs de négocier leur financement à la banque. Dès le mois de février ou mars, les agriculteurs connaîtraient donc leur position financière pour l'année. Forts de cette information, ils pourraient rencontrer leur gérant de banque pour discuter de leurs besoins en financement.

Les programmes GRIP et NISA sont conçus pour offrir le maximum d'avantages à ceux qui y souscrivent conjointement. Ces programmes comportent la possibilité de réaliser la stabilité à long terme qui est nécessaire dans le secteur du grain et des oléagineux. Cette stabilité à long terme doit être notre objectif, et nous ne devons jamais le perdre de vue, peu importe ce que nous accomplissons à court terme.

L'ajournement

Nous connaissons les difficultés qu'éprouvent actuellement les producteurs à l'égard de la marge brute d'autofinancement. Pour tenter de régler ces problèmes, nous avons rencontré des groupes d'agriculteurs et des représentants des gouvernements provinciaux au cours de l'été.

Nous savons maintenant que de nombreuses rencontres ont eu lieu d'un bout à l'autre du pays; nous sommes conscients de l'existence de ces problèmes et, monsieur le Président, nous nous en occupons.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

La séance est levée à 18 h 18.